



La Newsletter

Le 05.04.2018

Bonjour à toutes et à tous,

Nous venons auprès de vous, pour vous donner les dernières nouvelles de nos rencontres, négociations, actions, depuis notre dernière Newsletter.

1 / Création du nouveau site internet et [FACEBOOK](#).

Connectez-vous sur : briepicardie.sneca.fr

Au menu : Des infos Nationales, Régionales, des articles de presse tant au niveau du Crédit Agricole que de la Finance et de l'actualité Juridique et Sociale. Des liens avec les autres entités et services Crédit Agricole et Du SNECA National.

Sur le site, demandez un login privé, pour des infos internes et privilégiées.

2 / Actualités

Un rappel sur la participation, il s'agit d'un dispositif légal qui s'applique à l'ensemble des entreprises de plus de 50 salariés depuis 1967, et qui est indépendant et ne dépend pas d'une négociation en CR. A contrario, l'intéressement est un dispositif facultatif qui nécessite un accord d'entreprise. Pour rappel, nous avons négocié l'accord actuel pour les résultats 2016, 2017, 2018 et en lien avec l'accord sur la « rétribution Globale ».

Nous sommes heureux de constater que les propositions du SNECA ont permis de maintenir un niveau d'intéressement élevé grâce à un booster de 10% notamment. Nous vous rappelons l'abondement spécifique majoré sur le fond Atout BRIE PICARDIE et la rémunération du Fond CA BRIO TRESORERIE négative.

Un bilan sur les 3 premières années de la P.P.G (prime de performance globale) : Nous vous rappelons que cette prime annuelle est une proposition émanant de la Direction et qu'à l'origine elle ne devait concerner que les Directeurs d'agences. C'est sur les propositions du SNECA que les collaborateurs ont été intégrés au dispositif annuel.

3 / N.A.O comme Négociation Annuelle Obligatoire

Nous avons comme chaque année un programme chargé en 2018, nous vous en communiquons le contenu :

Mesures Salariales 2018 (Augmentations Individuelles -RCI-EXPERTISE et Augmentations promotionnelles), pour rappel, nous n'avons pas été signataires en 2017 faute de revalorisation suffisante, Accord sur l'Action Logement (ex 1% patronal), Accord sur CET - retraite supplémentaire, Accord sur le CET Senior (augmentation du nombre de jours au-delà de 5 jours + $\frac{1}{2}$ journée jusqu'à la retraite et dès 55 ans),

Parcours Professionnels des élus et titulaires de Mandat Syndical, Versement anticipé du 13^{ème} Mois avec un acompte possible fin Novembre et le solde fin Décembre, Arrondi de Salaire (versement au profit d'associations ou bien pour des appels à projets), Réunion de concertation sur les Ordonnances MACRON, Accord REC pour 2019.

Vous pouvez constater qu'une fois de plus, l'actualité Sociale reste abondante dans notre CR. Nous sommes toujours au cœur de défis nous impactant tous. Le SNECA est responsable et porteur d'idées. Nous invitons toutes celles et ceux qui s'interrogent, à nous contacter, quel que soit leur métier, nous vous accompagnerons chacune et chacun.

Toutes vos questions, interrogations ou idées sont évidemment les bienvenues. Communiquez avec nous sur notre messagerie : contact@sneca-briepicardie.fr

VOTRE ÉQUIPE SNECA BP. AVEC VOUS MAIS PAS SANS VOUS

Vos délégués syndicaux : O AMBROSINO, JP DELAUNAY, D THIRIOT, D GILLE, D GOMES, JL MOLAYE

Élus : T SZPIRO, T AKPLOGAN , B DAMIEN, R GOMEZ, JP MICHEL